



## LE CAHIER DES PRATIQUES

### — L'enquête —

#### GT LOCATION

# DÉCRYPTER LES PETITS ACCIDENTS POUR ÉVITER LES PLUS GRAVES

**Afin de lutter contre le risque routier, l'entreprise de logistique dédiée s'appuie sur un maillage de formateurs dans ses filiales, sur ses analyses des accidents et sur diverses actions pour endiguer les phénomènes de somnolence au volant.**

**G**T Location, spécialisée dans la logistique dédiée (livraison de matériaux pour le bâtiment et de produits alimentaires, transport de volailles vivantes) et la mise à disposition de manutentionnaires, est de par son activité en prise constante avec le risque routier. Sur 1 700 salariés, 1 500 sont au volant d'un camion tous les jours, sept à huit heures par jour. Mais, « à la différence des affréteurs de missions de longue durée sur autoroute, nous intervenons en zone urbaine, précise Maxime Delattre, responsable HSE, les risques sont donc différents. Pour nous, les deux principaux : le fait de percuter un piéton et la somnolence, d'autant que beaucoup de conducteurs travaillent de nuit, et qu'il peut leur arriver de commencer à 2 ou 3 heures du matin. »

Chaque conducteur est initié à la conduite rationnelle et GT Location forme, dans sa propre école, les personnes titulaires d'un permis véhicule léger, sur une durée de quatre mois, pour obtenir un titre professionnel de conducteur poids lourd. Une fois obtenu ce permis, le salarié est suivi par un tuteur - conducteur n'ayant aucune accidentologie et formé à la pédagogie - qui l'accompagne pendant au minimum quinze jours, afin de lui enseigner

les spécificités de la conduite urbaine.

Un service dédié anime la prévention dans les filiales et l'entreprise dispose d'un formateur pour 150 à 200 personnes, « qui connaît les personnels et est en capacité d'identifier les personnes à risque », souligne le responsable HSE. Quelques 2 500 déclarations d'accidents sont enregistrées chaque année auprès d'une plateforme dédiée, qui existe depuis huit ans, et à laquelle deux psychologues de formation à temps plein sont rattachées. « Nous partons du principe que la fréquence amène le risque, estime Maxime Delattre. Nous ne souhaitons pas banaliser un accident : plus il y a de petits accidents, plus le risque d'un gros accident s'accroît. En évitant les petits, on pourra éviter les plus graves. »

Ainsi, à partir du moment où un camion a touché un arbre par exemple, le salarié déclare l'accident sur la plateforme et l'événement est analysé pour apprécier son "évitabilité". Une liste de questions est balayée afin d'en trouver la cause. Après deux accidents évitables, un conducteur est considéré comme multi-accidenté, et doit suivre un entretien personnel avec le formateur sur place. Quand l'accident est plus grave, une enquête est menée avec ce dernier et le client est mis dans la boucle.

En tout état de cause, après l'analyse d'un sinistre, « nous demandons au manager de proposer une mesure corrective pour éviter qu'il ne se reproduise, et un de nos formateurs préventeurs présent dans chaque filiale sera en charge de son suivi », précise Maxime Delattre.

Parfois, le questionnement autour d'un accident peut même révéler des problèmes personnels. « Nous allons bientôt proposer une prestation d'aide sociale, via une société prestataire, afin d'accompagner les conducteurs dans leurs difficultés personnelles, financières, familiales, indique le responsable HSE. Car cela joue sur la qualité de leur travail, et sur leur bien-être. »

#### POUSSER AUX CHANGEMENTS

GT Location a également travaillé sur la somnolence, « pour sensibiliser notamment à l'hygiène de vie, à la façon de se nourrir, à la qualité du sommeil et à sa gestion, ainsi qu'aux addictions », expose le responsable HSE. La société fait le constat que beaucoup de personnes dorment peu et/ou mal, ce qui l'a incitée à proposer des formations aux techniques de micro-sommeil à certains conducteurs. Par ailleurs, depuis deux ans, une psychologue de Psya prend en charge les salariés témoins d'un accident grave et ceux qui l'ont provoqué. Quant à la nouvelle loi obligeant l'employeur à désigner le salarié ayant commis une infraction, son principe était déjà appliqué : « Nous avons toujours déclaré les PV, même si cela a été un sujet de tension, reconnaît Pascal



#### REPÈRES

##### Activité

Logistique dédiée avec mise à disposition de conducteurs.

##### Effectifs

1 700 salariés (GT Location),  
2 400 salariés (groupe GT).

##### Chiffre d'affaires 2016

185,7 millions d'euros  
(groupe GT).

Guillot, directeur général adjoint au développement et opérations. Nous finançons les stages de perte de points, et nous ne voulons pas banaliser les infractions car on sait que la vitesse est un facteur aggravant de tout accident. » L'entreprise, qui respectait déjà les principes énoncés dans la charte des sept engagements pour une route plus sûre, l'a naturellement paraphé.

Sur le sujet du téléphone au volant, GT Location a initié une démarche depuis un an afin d'en diminuer, voire, d'en stopper l'usage. Un sujet « pas facile », reconnaît l'entreprise car la plupart des conducteurs ont un smartphone non seulement à titre professionnel mais aussi personnel, et il faut pousser au changement de comportements. Une des filiales l'a interdit pour ses camions. Plus largement, l'entreprise mène une discussion avec ses clients autour de l'utilisation de l'informatique embarquée qui permet de suivre le trajet du camion. Les clients sont formés à l'utilisation d'un boîtier digital qui leur permet de savoir si le salarié est en situation de conduite, auquel cas il leur est demandé de ne pas leur téléphoner.

« Ces deux dernières années, le fait d'avoir des formateurs en filiale a amélioré notre sinistralité, estime Maxime Delattre. Nous enregistrons 20% d'accidents corporels de moins que la moyenne dans notre métier, qui est plus accidentogène que celui de la conduite sur autoroute. » V.L.